

CULHAT – Budget communal 2026

Note de présentation synthétique

Mairie de CULHAT

4 Place de la Charme

63350 CULHAT

Tél : 04.73.70.23.69

Mail : mairie@culhat.fr

La Loi NOTRe du 7 août 2015 définit les dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au budget communal afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet de la commune de Culhat.

1. BUDGET PRIMITIF 2026 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses de fonctionnement par chapitre (€)

Chapitres	Budget primitif 2026
011 Charges à caractère général	308 780,08
012 Charges de personnel	425 000,00
65 Autres charges de gestion courante	124 570,64
66 Charges financières	11 500,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
68 Dotations aux provisions	50,00
023 Virement à la section Investissement	30 000,00
042 Opérations d'ordre	15 920,11
TOTAL	915 820,83

Recettes de fonctionnement par chapitre (€)

Chapitres	Budget primitif 2026
013 Atténuations de charges	11 000,00
70 Produits des services	76 491,00
73 Impôts et taxes	467 795,00
74 Dotations et participations	265 225,35
75 Autres produits de gestion courante	66 500,00
76 Produits financiers	5,40
77 Produits exceptionnels	0,00
78 Reprises sur provisions	0,00
042 Opérations d'ordre	0,00
002 Résultat antérieur	28 804,08
TOTAL	915 820,83

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Ce poste comprend les recettes de fiscalité locale pour 342 592,00 €.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Les dotations attendues de l'Etat en 2026 s'élèvent à 265 225,35 €.

2. BUDGET PRIMITIF 2026 : SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

- Diagnostique et études du bâtiment de l'ancienne poste	2 600,00 €
- Sécurité routière	5 000,00 €
- Signalisation : panneaux signalétiques	12 317,68 €
- Cimetière : achat d'un columbarium	10 413,00 €
- Voiture atelier	10 000,00 €
- Logiciel cimetière	10 553,05 €
- Agencements et aménagements de terrains	5 000,00 €
- Salle des archives : étagères	3 500,00 €
- Matériels et outillages	2 000,00 €

Recettes

Les subventions d'investissement prévues en 2026 s'établissent comme suit :

- Région	5 300,00 €
- Département	19 451,00 €
- Autres fonds	5 179,42 €

État de la dette

La commune a 7 emprunts en cours concernant :

- L'église
- Le multiple rural
- L'agrandissement de l'école et la cantine
- La voirie de l'année 2011
- Les projets d'aménagements initiés en 2021 (voirie, cimetière...).
- Les projets d'investissements en 2023
- Les projets d'investissements en 2025

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2026 : 425 006,47 €.